



Le 18 avril 2015

1 Réunion publique sur la sécurité

Samedi 25 avril 2015 à 11h00

Salle communale associative – Stade Alice Bonnefons

Nous nous sommes engagés à tout mettre en œuvre pour assurer la sérénité de notre village. A l'approche de la période estivale, vous êtes cordialement invités à participer à une réunion d'information animée par le lieutenant Gélineau de la gendarmerie nationale sur la sécurité des biens et des personnes dans notre village.

Le lieutenant fera notamment le point sur la sécurité routière et sur les gestes permettant de décourager les cambriolages.

A l'issue de cette réunion, un apéritif vous sera proposé.

2 Éclairage public

Dans un contexte de baisse des dotations de l'État, des économies sont nécessaires. Le conseil municipal a retenu de nouveaux horaires pour l'éclairage public. Tous les détails de cette décision figurent au verso de cette lettre...



Éclairage public (suite)

Comme vous le savez, les dotations d'État versées aux collectivités diminuent. Notre commune percevra 31 000 € de moins de recettes cette année (-12 000 € pour la dotation globale de fonctionnement et -19 000 € pour la dotation de péréquation), et cette tendance baissière se poursuivra à l'avenir. Comme nous nous y sommes engagés, nous avons décidé lors du vote du budget le lundi 30 mars 2015 de ne pas augmenter le taux des impôts communaux. Pour équilibrer nos finances, des économies et une rationalisation des dépenses sont donc nécessaires.

J'ai proposé au conseil municipal, qui l'a accepté à l'unanimité, d'éteindre l'éclairage public de 1 à 5 heures du matin courant mai 2015. Nous réaliserons ainsi de substantielles économies (chaque heure non allumée génère une économie d'environ 1 000 € par an) ce faisant, nous œuvrons en faveur de l'environnement.

En outre, cette décision devrait nous permettre de passer une convention avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour la réfection, en 2016, des candélabres des rues de Miraut, Croisée-Bazière, Goupil, Lisée, Nérotte, et des impasses de Manteauroux et de Fuseline. Grâce aux subventions que nous pourrions obtenir en échange de la réduction de l'éclairage public, le coût de ces travaux pour la commune serait minime, de l'ordre de 2 400 € par an pendant cinq ans, alors que le montant total de ces travaux s'élève à plus de 60 000 €.

Je sais que certaines et certains d'entre vous craignent que cette coupure n'encourage les cambriolages. Les responsables de la gendarmerie que nous avons interrogés ont assuré qu'il n'en était rien et que les villages alentours (Montroy, Vérines, Saint Christophe, Saint Médard d'Aunis, Croix-Chapeau) qui éteignent leur éclairage public la nuit n'ont constaté aucune hausse de faits délictueux.

Je compte sur votre compréhension.

Bien cordialement,

Paul-Roland Vincent

Vous préférez recevoir les lettres d'information et le bulletin municipal par voie électronique ?

Indiquez-le nous dans la rubrique contact du site www.bourgneuf.fr.

